

Compte rendu de réunion du Conseil Municipal

du 23 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-trois mars, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de PIZAY, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le vendredi 17 mars 2017, sous la présidence de Monsieur Marc GRIMAND, Maire.

Etaient présents : Mesdames Brigitte AVOSCAN, Isabelle LORIZ, Martine POTHIN ;
Messieurs Olivier ANSELME, Charles BOUCHARD, Vincent BRUN Jean-Louis GAGNEUX, Marc GRIMAND, Jean-Michel JOSSERAND, Bruno LEBLANC, Chung Tong WONG.

Etaient excusés : Mme Frédérique LIGER ; MM Frédéric LOZANO et Yves SELIGOUR

Etait absent : M. Pascal VASSEUX

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : **M. Charles BOUCHARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h35 et après validation, à l'unanimité, du compte rendu de la séance du 16 février 2017, donne lecture de l'ordre du jour.

1. Commissions communales – Point sur les dossiers en cours

Scolaire (Isabelle LORIZ)	- Conseil d'école le 13 mars : 209 élèves environ, pour la rentrée. 93 maternelles. A la rentrée, TAP : 15h30 – 16h15, tous les jours sauf le mercredi.
Travaux/Voirie (Jean-Michel JOSSERAND et Charles BOUCHARD)	- Réparation de la cheminée de l'école effectuée (suite à tempête)
Urbanisme (Jean-Louis GAGNEUX)	- 1 DP concernant une extension, mal formulée.
Animation du village (Jean-Louis GAGNEUX)	- Marché Forain prévu le 2 ^{ème} dimanche du mois d'avril
Cimetière (Isabelle LORIZ et Charles BOUCHARD))	- Des travaux ont commencé suite à des lettres d'abandon : exhumations - création d'un ossuaire. - Lorsque les stèles ont été enlevées, il a été constaté une dégradation importante du mur du cimetière => chiffrage de la reprise de l'enduit, en cours. - Le Règlement du cimetière est en cours de rédaction. - De nouveaux tarifs seront proposés lors d'un prochain conseil. - Les personnes concernées par des concessions échues seront relancées.

Marc GRIMAND informe qu'une Déclaration Préalable sera faite pour le changement du portail du bâtiment communal des pompiers (CPI). L'installation est à la charge de l'amicale des pompiers – il sera motorisé, donc soumis au contrôle réglementaire (dixit Vincent BRUN).

2- Finances – Approbation comptes de gestion 2016 (CNE, EAU, ASST)

Le compte de gestion de chaque budget (Commune, Eau et Assainissement) est établi par le trésorier, comptable de la collectivité (voir fichier Excel en annexe).

Les comptes de gestion sont soumis au vote du Conseil Municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance avec les comptes administratifs élaborés par la commune.

Les comptes de gestion sont présentés pour approbation par M. Chung Tong WONG.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2016.

3- Finances – Approbation comptes administratifs 2016 (CNE, EAU, ASST)

Pour les budgets Commune (budget principal), Eau et Assainissement (budgets annexes), le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget, des réalisations effectives en dépenses ou en recettes.

Présentation du dossier par Chung Tong WONG (voir le fichier Excel des résultats comptables de l'exercice 2016, en annexe). **La Présidence est transmise à M. Charles BOUCHARD. M. le Maire quitte la salle et ne participe pas au vote.**

M. WONG soumet les comptes administratifs pour approbation au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs 2016, à l'unanimité.

4- Finances – Affectation des résultats 2016 (CNE, EAU, ASST)

-Présentation du dossier par M. Chung Tong WONG. (voir fichier en annexe).

L'affectation des résultats 2016 est validée à l'unanimité.

-

5- Finances – Vote des budgets 2017 (CNE, EAU, ASST)

M. Chung Tong WONG présente les budgets primitif 2017 au Conseil Municipal – par chapitres - (voir fichier Excel en annexe).

Il rappelle :

- Les Critères clés, identiques aux années précédentes : resserrement des dépenses afin de poursuivre la restauration de la capacité financière de la commune.
- Les Priorités des dépenses :
 - pour améliorer l'efficacité des opérations : Vidéo protection ; Cadrage urbain, PLU ; Frais ONF ; Equipements divers.

Les budgets primitifs 2017 (CNE, EAU, ASST) tels que présentés en séance, sont approuvés, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

6- Finances – Vote des taux des 3 taxes directes locales pour 2017

- Présentation du dossier par M. Chung Tong WONG, rappel des taux actuels :

Taxe d'Habitation : 10.31

Taxe Foncière Propriétés Bâties : 15.50

Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : 43.75

M. WONG propose le maintien des taux en vigueur (TH, TFPB et TFPNB), identiques depuis 2014.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les mêmes taux de contributions directes, pour 2017.

7- Finances – Evolution indiciaire des indemnités d'élus au 1^{er} janvier 2017

L'attribution des indemnités versées aux élus de la commune de Pizay s'applique selon une enveloppe indemnitaire déterminée.

En effet, le calcul s'effectue en fonction de la strate de la population comprise entre 500 et 999 habitants, d'un indice de référence multiplié par la valeur du point et d'un pourcentage d'attribution fixé à 31 pour le maire, et à 8,25 pour les adjoints.

.../...

A compter du 1^{er} janvier 2017, d'une part la valeur du point annuelle passe de 55,8969 € à 56,2323 € et, d'autre part, l'indice de référence est modifié. A ce titre, l'indice terminal brut 1015 est remplacé par l'indice brut 1022 et l'indice majoré 821 est remplacé par l'indice majoré 826.

Ainsi, la modification de la base de calcul des indemnités attribuées aux élus s'applique à compter du 1^{er} janvier 2017, comme indiqué ci-dessous :

	TAUX %	MONTANT INDEMNITAIRE MENSUEL BRUT	
		Avant IM 821 x 56,2323	Après IM 826 x 56,2323
Maire	31,00	1185,53	1199,90
1er Adjoint	8,25	315,50	319,33
2ème Adjoint	8,25	315,50	319,33
3ème Adjoint	8,25	315,50	319,33
TOTAL		2132,03	2157,89

L'avis du conseil municipal est sollicité pour valider la modification de la base de calcul des indemnités de fonction des élus.

L'évolution de la valeur annuelle de l'indemnité des élus est adoptée avec 10 voix POUR et 1 abstention.

8- Informations diverses (RDV et événements)

- 16 février : RDV M. Arnaud BLANC, directeur de la MJC.
« Acoustic Music Club » : prochain concert, le Vendredi 07 avril 2017 à 20h30 – Salle des fêtes PIZAY.
- 03 mars : RDV M. CHAUX, Sté VICAT.
Contrat de gestion de la carrière - Ouverture par la Préfecture de l'étude du dossier présenté par la Société VICAT.
- 08 mars : Décès de M. Georges COCHET.
- 15 mars : Bilan annuel gendarmerie de Montluel. Territoire 3CM.
On observe les premiers effets positifs suite à l'installation de la vidéo protection. D'une manière générale, un déplacement de la délinquance de Montluel vers Dagneux, est constaté.
- 25 mars : Opération « Village propre » - RDV à 08 h 00 sur la place.
- Signalement incivisme : jardinières volées au monument aux morts. Plainte a été déposée.
- Préparation élections présidentielles : le planning du bureau de vote sera envoyé aux élus.

9- Divers

- Charles BOUCHARD questionne concernant le forage pour irrigation agricole : faut-il une déclaration en Mairie ? Marc GRIMAND répond que non, seul le Préfet délivre les autorisations.
- Bruno : fin de migration sur PC secrétariat.
Installation d'1 PC supplémentaire.
- Accueil d'une Stagiaire scolaire en Mairie : Pauline.
- Le Président de Terre Fleurie tient à remercier Charles et Franck qui ont aidé pour l'aménagement du bout de terrain à l'angle de la RD22 et de la rue du Mas Péguet.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la séance levée à 22h32.

Prochaine réunion du CM : Jeudi 27 avril 2017 à 20h30.

ANNEXE

Résultat - BUDGET 2016

Comptes de gestion

Résultat	Commune	Eau	Assainissements
Fonctionnement	69 622,22	10 511,33	0,00
Investissement	22 404,51	2 432,12	0,00

Comptes administratifs

Résultat	Commune	Eau	Assainissements
Fonctionnement	69 622,22	10 511,33	0,00
Investissement	22 404,51	2 432,12	0,00

Transfert résultats Budget Assainissement Collectif et AFR

Résultat	Report 2015	Affect Invest 2016	T. ASST Coll	T. AFR	Report Cumulé
Fonctionnement	150 199,08	-60 848,60	18 239,14	6,22	107 595,84
Investissement	-17 848,60		41 306,95	0,00	23 458,35